



LISTE DES MARCHES FORAINS DE VERSAILLES

NOM DU MARCHÉ	LIEU D'IMPLANTATION	JOURS DE MARCHÉ	NATURE DES PRODUITS	TARIFS ABONNÉS (année 2026) (par m ² et par mois)
marché Notre Dame	CARREAUX (extérieur)	mardi, vendredi, dimanche de 7h30 à 14h00	Alimentaire	9,70 € (droits de place) + 2,04€* (déchets non ménagers) + 13,30€ (montage des barnums carrés à la viande, à la farine et aux herbes) et 15,50€ (carré à la marée)
		mercredi, jeudi et samedi de 9h00 à 19h30	Non Alimentaire	12,20 € (droits de place pour une durée inférieure à la journée) 12,40 € (droits de place pour une journée)
marché Notre Dame	HALLES	du mardi au samedi de 7h00 à 21h00 dimanche de 7h00 à 14h00	Alimentaire	25,00 € (droits de place) + 4,09€* (déchets non ménagers) 45,60 € consommation sur place + 4,09€* (déchets non ménagers) 12,00 € (mezzanine)
marché Saint-Louis	PLACE SAINT-LOUIS	jeudi et samedi de 7h30 à 14h00	Alimentaire + Marché bio	Abonné 1 jour par semaine : 3,30 € (droit de place) + 0,72€* (déchets non ménagers)
				Abonné 2 jours par semaine : 5,90 € (droits de place) + 1,43€* (déchets non ménagers)
marché de Porchefontaine	SQUARE LAMOME	mercredi et samedi de 7h30 à 14h00	Alimentaire	Abonné 2 jours par semaine : 6,50 € (droits de place) + 1,38 €* (déchets non ménagers)
marché de Jussieu-Montreuil	RUE CLAUDE DEBUSSY	samedi de 7h30 à 14h00	Alimentaire	3,30€ (droits de place) + 0,72€* (déchets non ménagers)
marché aux fleurs	AVENUE DE SAINT-CLOUD	mardi, vendredi et samedi toute la journée et dimanche matin	Fleurs	10,90 € (droits de place)

Volants	
• marché alimentaire de Notre Dame	
<u>tarif droits de place</u> (par séance de marché)	
les dimanches : Tarif : 7,20 € en ml de 2 mètres de profondeur en ml de 2,5 mètres de profondeur en ml de 3 mètres de profondeur	Les mardis et vendredis : Tarif : 6,00 € en ml de 2 mètres de profondeur en ml de 2,5 mètres de profondeur en ml de 3 mètres de profondeur
+ <u>tarif enlèvement des déchets non ménagers</u> (par marché): en ml de 2 mètres de profondeur : 0,34€*; en ml de 2,5 mètres de profondeur : 0,39€*; en ml de 3 mètres de profondeur : 0,45€*.	
• marché non alimentaire de Notre Dame	
acceptation de commerçants volants non alimentaires - placement à 14h00 - tirage au sort à 13h30	
<u>tarif droits de place</u> (par séance de marché)	
les samedis Tarif : 7,20€ en ml de 2 mètres de profondeur en ml de 2,5 mètres de profondeur en ml de 3 mètres de profondeur	les mercredis et jeudis : Tarif : 6,00 € en ml de 2 mètres de profondeur en ml de 2,5 mètres de profondeur en ml de 3 mètres de profondeur pour 1 m ² supplémentaire
• marchés des quartiers Saint-Louis et Debussy (par marché)	
acceptation de commerçants volants non alimentaires - placement à 8h00 .	
<u>tarif droits de place</u> (par séance de marché):	
<u>tarif droits de place</u> (par marché) : les jeudis 6,00 € / samedis 7,20 € en ml de 2 mètres de profondeur en ml de 2,5 mètres de profondeur en ml de 3 mètres de profondeur	+ <u>tarif enlèvement des déchets non ménagers</u> (par marché): en ml de 2 mètres de profondeur : 0,34€*; en ml de 2,5 mètres de profondeur : 0,39€* en ml de 3 mètres de profondeur : 0,45€*.
• marché de Porchefontaine (par séance de marché)	
acceptation de commerçants volants non alimentaires - placement à 8h00	
<u>tarif droits de place</u> (par marché)	
les mercredis 6,00 € / samedis 7,20 € en ml de 2 mètres de profondeur : en ml de 2,5 mètres de profondeur : en ml de 3 mètres de profondeur	+ <u>tarif enlèvement des déchets non ménagers</u> (par marché): en ml de 2 mètres de profondeur : 0,34€*; en ml de 2,5 mètres de profondeur : 0,39€* en ml de 3 mètres de profondeur : 0,45€*.
• cas particulier : volants artisans et prestataires de service : 2,50 € par m² et par marché <ul style="list-style-type: none"> • Jours supplémentaires des fleuristes : 1,50 € par m² et par marché 	

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

- inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers ou à la mutualité sociale agricole (extrait KBis)
- carte permettant l'exercice d'une activité commerciale ou artisanale ambulante délivrée par la CCI ou la Chambre de métiers et de l'artisanat
- attestation d'assurance responsabilité civile
- pour les commerçants bio, une copie de la certification bio
- courrier indiquant :
 - * la nature du commerce exercé avec **liste et photos des articles proposés à la vente** ;
 - * la surface demandée ;
 - * les(s) marché(s) souhaité(s) ;
 - * l'expérience professionnelle et l'intérêt porté aux marchés versaillais.

Candidature à renvoyer à l'adresse suivante :

Mairie de Versailles
Service Commerce et Tourisme
4, avenue de Paris - RP 1144
78011 VERSAILLES Cedex

Renseignements complémentaires : régisseurs-placiers – tel : 01.39.50.95.97
06.21.48.05.37